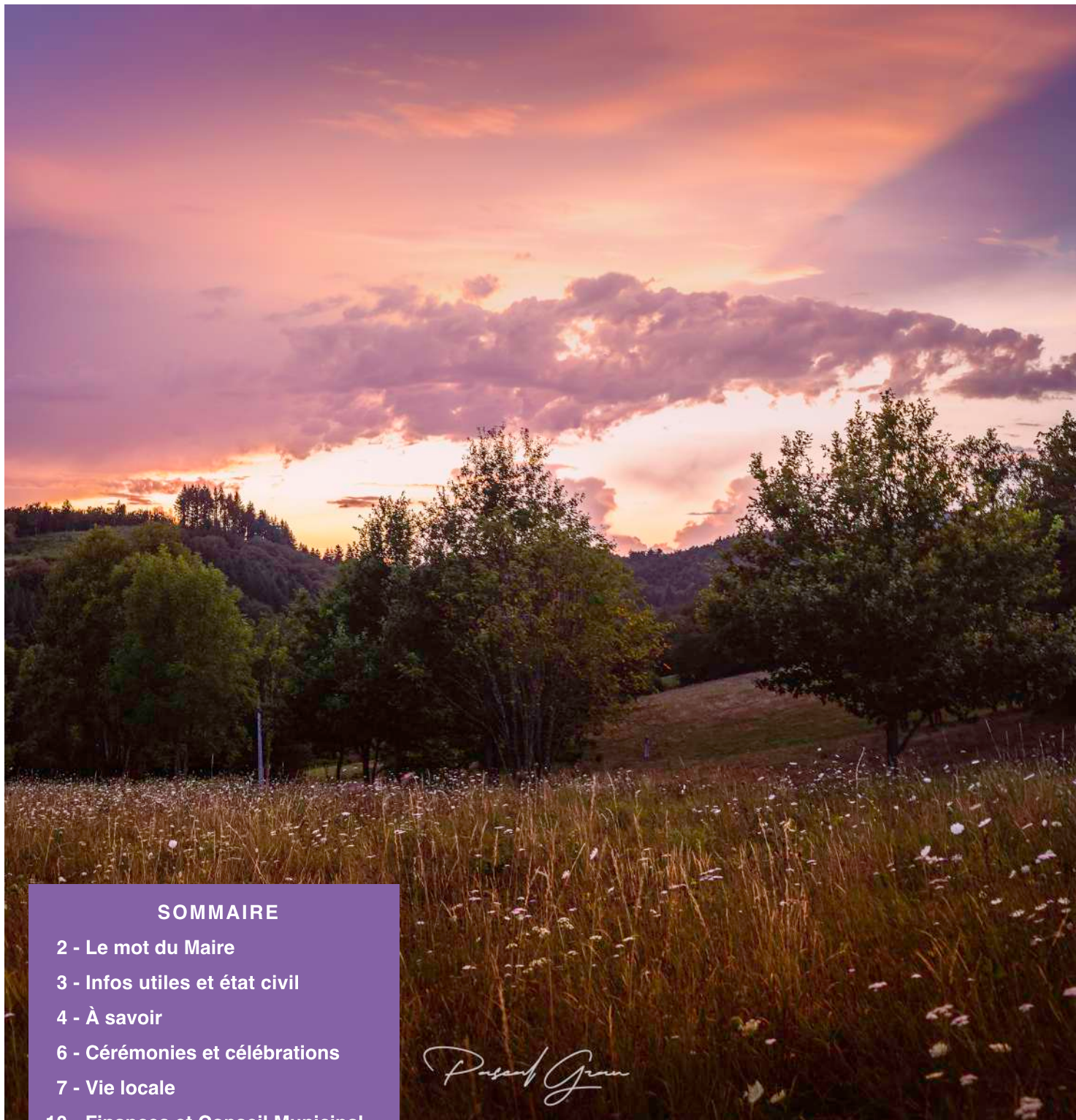




BROUSSE

B U L L E T I N
M U N I C I P A L 2 0 2 4



SOMMAIRE

- 2 - Le mot du Maire
- 3 - Infos utiles et état civil
- 4 - À savoir
- 6 - Cérémonies et célébrations
- 7 - Vie locale
- 10 - Finances et Conseil Municipal
- 14 - Travaux et projets
- 18 - Nos associations
- 24 - Agenda 2025

Le mot du Maire

Les années se suivent et se ressemblent ! 2024 ne déroge pas à la règle. L'incertitude et l'instabilité sont au moins aussi profondes qu'en 2023, et il y a fort à parier que 2025 ne clarifiera pas la situation !

Sur le plan international, la scène est partagée entre deux conflits qui s'enlissent. Depuis deux ans, l'Ukraine et la Russie s'affrontent sans qu'on voit la situation évoluer. Parallèlement, au Proche Orient, le vieux conflit israélo-palestinien s'est réveillé et s'étend maintenant à une partie des Etats voisins. Analyser la situation est un exercice périlleux. Quelles sont les réelles motivations ? Religion, idéologie, velléités colonisatrices...?! En tout état de cause, les pertes humaines sont considérables, et ce sont les civils qui sont les principales victimes.

Comme à l'accoutumée, le sujet est instrumentalisé par certains dans un but purement électoraliste. Le jeu n'est-t-il pas dangereux ?! Vient s'ajouter à cette actualité guerrière le retour en scène de Donald Trump, adulé par certains, honni par d'autres, mais qui, c'est certain, aura des répercussions qui ne se limiteront pas aux USA !

Face à ce tableau peu rassurant, l'Europe se cherche une place entre le bloc asiatique d'un côté et le bloc atlantiste de l'autre. Son entêtement à vouloir persister dans le libéralisme destructeur de ces cinquante dernières années et son refus de vouloir admettre la nécessité d'un "protectionnisme solidaire" nous entraine vers une catastrophe économique et sociale sans précédent. Les récentes suppressions d'emplois, celles à venir, et les défaillances d'entreprises ne laissent aucun doute !

Sur le plan intérieur, la France a été marquée par l'épisode déplorable de la dissolution de l'Assemblée Nationale. Le véritable objectif de cette décision ayant de toute évidence avorté, la situation (déjà peu reluisante) est devenue quasi ingérable. En témoignent les péripéties de l'examen du Projet de Loi de Finances. Des "coalitions" contre nature, au mépris des électeurs, se font et se défont au gré des circonstances, l'hémicycle ressemble à un champ de foire, chacun cherchant d'abord à préserver son siège ! Au diable la France et les Français !

C'est dans ce contexte que notre commune essaie de se "dépatouiller" pour le mieux. Les Communautés Territoriales étant désignées comme les principaux acteurs du déficit du Pays, les coupes budgétaires s'accumulent, alors que les coûts de fonctionnement continuent de flamber et les investissements deviennent de plus en plus inaccessibles. Fort heureusement, nous avons anticipé, et les grands chantiers voient leur achèvement. Petite consolation, le tissu associatif, toujours actif, que je salue, contribue grandement à entretenir une convivialité qu'on nous envie.

Sébastien Dugnas

Le Maire, les adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaitent une excellente année 2025 dans la joie et la santé.



Permanence du Maire

Vendredi de 16h à 18h sur rendez-vous.

Permanences des adjoints

Mardi de 15h à 18h

Vendredi de 9h à 11h30.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Mardi : de 15h à 18h

Vendredi : de 9h à 11h30 et de 16h à 18h

Tél : 04 73 72 23 79

Mail : brousse-mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.brousse63.fr

Bibliothèque

Brigitte vous accueille tous les mardis de 17h30 à 18h30 au 1er étage du bâtiment de la mairie avec un grand choix d'ouvrages pour petits et grands et pour tous les goûts.

Biblio libre : Une boîte à livres est à votre disposition à tout moment dans l'auvette de la salle des fêtes. Les ouvrages sont régulièrement renouvelés.

Tarif de location de la salle des fêtes

- 50 € pour les associations de la commune (participation aux fluides).
- 200€ pour les personnes privées de la commune (150€ sans la cuisine).
- 250 € pour les personnes privées extérieures (200€ sans la cuisine).



Sannez ce QR code pour suivre en direct l'actualité de la commune

ÉTAT CIVIL

Décès et inhumations

Noël CHÉROUX, décédé le 4 avril à Brousse « Fauchal »

Jean-Michel FOUILLOUX, décédé le 11 avril à Ambert

Guy FARGETTE, décédé le 2 juin à Clermont-Ferrand

Serge BELUZE, décédé le 26 juin à Rillieux-la-Pape

Marcel CHARFOULET, décédé le 24 juillet à Thiers

Jean-François VAUDABLE, décédé le 7 septembre à Issoire

Raymond MOULIN, décédé le 17 octobre à Brousse « Laval »

Marc WOJCIK, décédé le 3 novembre à Brousse « Authérat »



À SAVOIR

Message du service des eaux (SIAEP)

En cas d'achat ou de vente d'un terrain ou d'un bien immobilier alimenté en eau potable, merci de prévenir le SIAEP du bas Livradois, fournisseur de votre commune.

> Soit par téléphone : 04 73 72 20 72

> Soit par mail : syndicatbaslivradois@orange.fr

DAE (Défibrillateur Automatique Extérieur)

C'est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victime d'arrêt cardiaque. Notre commune en est équipée. Il est accessible à tous et à tout moment dans la cour de l'école à droite de la porte d'entrée de la mairie.

Brûlage des déchets végétaux et autres

Les déchets végétaux comprennent les herbes après la tonte, les feuilles mortes, les résidus de taille, les résidus de débroussaillage, les épluchures de fruits et de légumes. Ces déchets ne doivent être ni brûlés à l'air libre, ni à l'aide d'un incinérateur. Ils doivent être réutilisés ou déposés en déchèterie. Bien que cela puisse paraître évident, il en est de même pour les déchets ménagers, les résidus de chantiers ou d'exploitations agricoles ! Ces pratiques sont strictement interdites et passibles de lourdes amendes.



Point sur le tri du point tri

Ramassage des poubelles : Les bacs de tri et les bacs d'ordures ménagères sont ramassés par le SIVOM d'Ambert tous les mardis en alternance (une semaine les bacs de tri et la semaine suivante les bacs d'ordures ménagères). Les bacs jaunes doivent contenir tous les papiers et les cartons préalablement pliés et tous les emballages plastique et métal (en pensant à désolidariser les différents éléments comme par exemple enlever l'opercule du pot de yaourt), sans les laver et sans les imbriquer les uns dans les autres. Mettez-les en vrac ou dans des sacs transparents.

Attention :

- > Un objet en plastique n'est pas un emballage et doit être déposé en déchèterie ou en ressourcerie.
- > Les emballages ayant contenu des produits dangereux doivent être déposés en déchèterie.
- > Les essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier doivent être jetés aux ordures ménagères.

Merci de respecter les consignes de tri pour le respect de tous. Le respect des agents collecteurs, le respect de l'agent communal qui retire des déchets indésirables quotidiennement et le respect de ceux qui prennent la peine de trier.

Message à ceux et/ou celles qui déposent des cartons de bouteilles aux pieds des colonnes de verre : Si vous arrivez à lever le coude pour vider vos bouteilles, vous êtes assez souples pour les mettre dans le container prévu à cet effet !

Le 1er mercredi du mois à 12h00...

Comme vous avez certainement pu l'entendre, depuis le mois de janvier 2024, la sirène située sur le toit de la mairie retentit tous les 1ers mercredis du mois. C'est un essai qui s'inscrit dans le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) et qui permet de s'assurer du bon fonctionnement de la sirène. Le système d'Alerte et d'information aux populations permet d'avertir les habitants d'une zone donnée, d'un danger imminent et de les informer sur la nature du risque et du comportement à tenir.

Toute une histoire

En France, depuis la seconde guerre mondiale, les sirènes ont progressivement remplacé le tocsin (sonnerie de cloches à coups redoublés). A partir de 1948, le Réseau National d'Alerte (RNA), réseau de sirènes majoritairement implantées le long des frontières terrestres, remplit la fonction d'alerte des populations. Hérité de la défense passive, c'est à dire de la protection des populations en cas de guerre, il est tout d'abord conçu comme un outil de réponse à la menace aérienne. Avec la guerre froide, le déploiement des sirènes s'accélère. Aujourd'hui, le réseau est toujours en partie géré par l'armée de l'air en raison de l'élément « Agression aérienne » initialement pris en compte, mais cet outil est également utilisé pour prévenir la population d'un sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique. La diversification des risques a nécessité une modernisation de l'alerte. La mise en place du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) a été l'occasion de revoir l'implantation des sirènes afin de mieux prendre en compte les nouvelles natures de risques et répondre

de manière plus pertinente aux besoins actuels de la population.

Le signal d'alerte

Le signal doit être clairement audible et mobilisateur sans être anxiogène. Limiter à 3 répétitions du cycle d'1 minute et 41 secondes permet donc de le percevoir efficacement tout en évitant de générer un stress supplémentaire à une population déjà soumise à une crise. Mais pourquoi une alerte d'1 minute et 41 secondes exactement ? À l'origine, le signal était d'1 minute. Cette minute correspondait à la limite technique des sirènes électromagnétiques qui risquaient de disjoncter si elles tournaient trop longtemps. Les 41 secondes correspondent au délai technique de montée et descente de la sirène. À Brousse, cet exercice mensuel dure 2 minutes et 30 secondes, avec une coupure de 5 secondes toutes les 30 secondes, ce qui permet de tester correctement le bon fonctionnement de la sirène, dans ses phases montantes et descendantes. Lors d'une alerte réelle, la sirène aurait 3 cycles de 1 minutes et 41 secondes, avec une coupure de 5 secondes entre chaque cycle. Quoiqu'il en soit, il n'y a vraisemblablement pas trop d'inquiétude à avoir dans notre jolie petite contrée, mais au cas où, vous voilà informés !



CÉRÉMONIES ET CÉLÉBRATIONS

Vœux et galette 2024

Cette année encore la cérémonie des vœux du Maire a connu un franc succès. De nombreux Brousois et Brousoises s'y sont retrouvés pour écouter le discours de Sébastien. Occasion de se retrouver devant un verre de cidre et une part de galette et occasion également de rencontrer les nouveaux habitants de notre commune.



Pour l'année 2025, nous vous attendons tous, le 19 janvier à 15h à la salle des fêtes. Merci de réserver avant le 12 janvier 2025 auprès du secrétariat de mairie.

Commémorations



Comme chaque année, la municipalité a rendu hommage aux combattants anciens et actuels à l'occasion des commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Après lecture des discours officiels devant un public toujours fidèle, la traditionnelle minute de silence et le dépôt de gerbe, un vin d'honneur a été servi pour un moment convivial. Petit rappel : Les bleuets de France vendus lors de ces cérémonies ont été instaurés après la

première guerre mondiale pour venir en aide aux mutilés. Aujourd'hui, leur vocation perdure et permet de venir en aide aux anciens combattants, aux victimes de guerre et d'attentat ainsi qu'à leurs proches. Merci pour votre générosité..

Chorale Les 3 tours

En mai, notre petite église de Brousse a reçu la chorale "les 3 tours" de Sauxillanges. Après un récital riche et animé sous la baguette de Cécile Bonnigal, choristes et public ont pu se retrouver devant un buffet organisé par la municipalité. Merci pour ce délicieux moment.



Le CCAS

Une fin d'année 2023 festive pour nos aînés

Chacun des bénéficiaires a pu cette fin d'année 2023, faire le choix de partager un repas festif le 17 décembre à midi, offert et organisé par le CCAS de la commune, accompagné ou non de leurs proches s'ils le souhaitaient. Au menu, après l'apéritif de la Mairie : en entrée, saumon en gravlax sur pain noir et chantilly citron vert-Yuzu,

suivi d'une souris de cerf sauce fruits rouges et galette de pomme de terre et courges confites, puis trilogie de fromages sur lit de jeunes pousses et fruits secs et pour finir sur une note sucrée, café

gourmant accompagné d'un mini chou chantilly, tartelette citron meringuée, moelleux au chocolat et cannellé. Ce repas a été concocté par le traiteur « Les Midinettes », dont la gérante est originaire de Montméat. Pas moins de 27 aînés ont répondu à l'invitation, en compagnie aussi des membres et élus du CCAS et du Conseil municipal. Ce moment de convivialité a été apprécié de tous, venant ponctuer le quotidien de nos anciens pour certains souvent seuls à la maison. L'occasion était aussi d'écouter et de fredonner des airs connus, de danser au son des platines de l'animateur professionnel Noël Feyfeux (Master Sound de St-Dier-d'Auvergne), pour le plus



grand plaisir des convives ! Chaleur humaine, ambiance décoration de Noël et paillettes, et bien sûr de nombreux sourires étaient au rendez-vous, ce qui a incité le CCAS à se dire que cette manifestation demeure importante, qu'il est nécessaire de la reproduire chaque année. Ceux qui au dernier moment ont été dans l'impossibilité de venir à la salle des fêtes,

bien qu'inscrits, ont été livrés à domicile par le CCAS et ont pu aussi déguster leur repas. Comme chaque année, personne n'a été écarté de la fête. Les bénéficiaires ne pouvant pas se déplacer, ou bien ceux qui n'en avait pas

envie, ont eu la visite des élus et membres du CCAS à domicile, ou encore à l'EPHAD, pour recevoir leurs bons vœux pour 2024, et un colis de produits du terroir, imaginé et préparé par « Les caves de l'abbaye », fournisseur fidèle et dévoué de Chauriat. Toujours à l'honneur : nos producteurs locaux, à qui nous consacrons chaque année une place dans le colis. Cette année, ce fut le « Miel du Communal » récolté par Cyril Bernard et fabriqué par les abeilles locales qui fut ajouté aux autres gourmandises du colis de fin d'année. Rendez-vous l'an prochain !

Le CLIC vous accompagne dans vos démarches

Situé à Ambert pour notre territoire, l'établissement CLIC Livradois Forez est un guichet d'accueil pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. Vous recherchez des solutions pour vous ou pour l'un de vos proches, l'équipe est à vos côtés pour vous accueillir, vous informer et vous orienter sur les aides et les services existants à proximité de votre domicile. Le CLIC vous accompagne pour trouver, avec vous, les réponses les mieux adaptées à votre projet de vie (soutien à domicile, aménagement du logement, démarches pour une entrée en établissement grâce à

un logiciel dédié, aides financières existantes...) et vous aide pour coordonner toutes les démarches à entreprendre.

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Livradois Forez

Association « Autonomie en Livradois-Forez »
13 boulevard de l'Europe 63600 AMBERT
Tél : 04.73.82.96.67

Le CCAS suite

Au rythme de chacun...

Divers services existent sur notre territoire, afin de faciliter la vie de nos aînés comme le « portage des repas », « la téléassistance », « Mobil Plus » ou encore « l'aide à domicile ». Il ne faut pas hésiter à faire appel à eux pour vous accompagner dans votre quotidien. Renseignez-vous en Mairie pour établir un dossier de demande de téléassistance, avec les pompiers et le Conseil départemental. Ce dispositif vous permet de vite appeler à l'aide en cas d'urgence, et a pour effet également de rassurer vos proches. Par ailleurs vous pouvez demander à ce que vous soient livrés des repas complets et équilibrés par le service du portage à domicile, dispensé par l'EHPAD de Cunlhat « Mille sourires » aux bénéficiaires de plus de 60 ans ou en état de dépendance permanente ou temporaire (N° 04.73.72.70.00). Les communes participent financièrement

à ce service. Lorsque vous avez besoin d'un coup de pouce à la maison, de l'aide pour la toilette, faire la cuisine, du ménage, du rangement, être accompagné pour sortir prendre l'air ou bien faire des courses, vous pouvez également solliciter deux associations qui travaillent dans la commune afin de bénéficier de ce soutien bienvenu (APAMAR 04.73.43.75.71 ou ADMR du Haut Livradois 04.73.72.40.34). À connaître aussi : le dispositif Mobil plus (système de chèques pré payés) qui permet à l'ayant droit de demander un transport en taxis pour se rendre à un rendez-vous par exemple, ou encore d'emprunter les circuits des « bus des montagnes » pour aller au marché ou autre. Ce service est réservé aux plus de 75 ans sans moyen de locomotion, aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes accompagnés par la mission locale. Renseignements en Mairie.

SIVU du RPI de Brousse-Saint Jean des Ollières-Sugères

L'année scolaire 2023/2024 s'est terminée en juillet dernier. Après les congés d'été, une nouvelle année scolaire 2024/2025 a démarré en septembre. Nous comptons 109 élèves, dont 38 élèves sur l'école de Brousse, avec les niveaux de CM1, CM2 et CE2, 40 élèves sur l'école de Saint-Jean-des-Ollières, avec les niveaux de PS, MS, GS et CE1 et 31 élèves sur l'école de Sugères, avec les niveaux, PS, MS, et CP. Cette répartition s'organise avec 2 classes par école soit 6 classes. La semaine fonctionne à présent sur 4 jours : les lundis, mardis, jeudis, vendredis, avec des horaires inchangés par rapport à l'année précédente.

Pour rappel :

- > Brousse de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- > Saint-Jean-des-Ollières de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15
- > Sugères de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30.

L'accueil du mercredi matin 2023/2024 installé dans une salle aménagée sur la commune de Saint-Jean-des-Ollières a été une réussite tant par la diversité des activités proposées que par le soutien apporté aux quelques familles désireuses de bénéficier d'un système de garde de proximité. Malheureusement, cet accueil a dû être suspendu pour cette année 2024/2025 par manque d'inscription. L'équipe du SIVU réfléchit à un accueil sur la journée complète et à une possibilité d'utilisation du service de façon ponctuelle afin de cibler un plus grand nombre de famille. Cette nouvelle organisation reste cependant difficile à mettre en place face aux contraintes de gestion des repas et du temps de travail de l'animateur(trice).

SIVU du RPI de Brousse-Saint Jean des Ollières-Sugères (suite)

Le service de transport scolaire a également fait sa rentrée.

Le circuit d'une des lignes de transport scolaire du RPI a fait l'objet d'un remaniement. Après un travail de réflexion entre les chauffeurs, le référent, les services des transports et de la mobilité de la Région et les membres du SIVU, des modifications ont été apportées afin d'optimiser la ligne. Deux nouveaux points d'arrêt ont été créés et les enfants rentrent 10 mn plus tôt chez eux. Aujourd'hui notre secteur est couvert par les transporteurs

Berger Voyages/Via Phenix. Dès le printemps 2025, les marchés publics seront ouverts à de nouveaux appels d'offre.

Cette année 2024, « Le Bistrot de la Halle », locataire des locaux de la cuisine centrale de BROUSSE depuis 2021, et prestataire pour la confection

des repas des cantines scolaires du RPI, nous a fait l'honneur d'implanter son siège social d'entreprise sur la commune de Brousse. Au printemps dernier, les cuisinières Sandrine et Marianne de la Cuisine Centrale ont accueilli Clémence Cavey, étudiante en BTS diététique. Elle a effectué un stage d'observation de trois semaines et a participé à toutes les tâches liées à l'approvisionnement, le fonctionnement et la confection des repas. Satisfaite de sa formation et de l'accompagnement dont elle a bénéficié, Clémence revient pour un stage de cinq semaines. Cette fois, avec l'objectif de sensibiliser les élèves et leurs parents à une alimentation saine et durable, de la production à la consommation (affichages dans les réfectoires, présentation de la cuisine centrale, anti gaspillage, photos produits/producteurs, ateliers alimentation, création cahier de recettes, jeu autour du compost...). Cette jeune étudiante est soutenue par la municipalité

de BROUSSE qui prend en charge l'impression des différentes affiches, photos ainsi que l'achat du matériel et des matières premières nécessaires à la réalisation des ateliers.

Malgré un travail d'attractivité réalisé année après année par les équipes municipales des communes du RPI, une baisse significative des effectifs suscite l'inquiétude. En effet, le départ de nombreux CM2 vers le collège et la baisse de l'arrivée de nouvelles familles avec des petits assurant la relève met nos écoles en

péril. Péril aggravé par une gestion des effectifs purement comptable, dictée par l'Etat. La menace d'une fermeture de classe pour la rentrée 2025 est donc plus que jamais alarmante. L'enjeu est essentiel pour notre territoire.

N'oublions pas qu'une fermeture de classe déstabiliserait notre RPI

et entrainerait à terme des fermetures d'écoles.



Seule une mobilisation générale et sans faille pourra « enrayer la machine ».

Nous sommes tous concernés : parents, enfants, enseignants, élus, habitants du territoire toutes générations confondues. Afin que perdure un service de qualité et de proximité pour nos enfants, **il est indispensable et urgent de s'unir et de se mobiliser.**

LES FINANCES

DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BUDGET 2024

DÉPENSES - CHAPITRES	BP 2024
011 – Charges à caractère général	179 282,40 €
012 – Charges de Personnel	131 330,00 €
014 – Atténuations de charges	9 500,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	43 897,80 €
66 – Charges financières	82,00 €
67 – Charges spécifiques	566,00 €
042 – Opérations d'ordre	0,00 €
023 – Virement à l'investissement	0,00 €
TOTAL	364 658,20 €

RECETTES - CHAPITRES	BP 2024
70 – Produits des services	11 710,00 €
73 – Impôts et taxes	6000,00 €
731 – Fiscalité locale	100 000,00 €
74 – Dotations et participations	149 808,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	10 000,00 €
76 – Produits financiers	2,00 €
77 – Produits exceptionnels	72,00 €
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €
002 – Résultat antérieur	87 066,20 €
TOTAL	364 658,20 €

Le total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 364 658,20 €

DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS - BUDGET 2024

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 540 626,05 €.

Les principaux investissements de l'année 2024 sont les suivants :

- Rénovation du bâtiment de l'ancienne poste (honoraires maîtrise d'œuvre et travaux)
- Adressage (acquisition panneaux signalétiques et numéros de maison)
- Acquisition matériel et outillage de voirie (lame de déneigement, bâche de toit pour le barnum...)

Etat de la dette :

Capital restant dû en 2024 : 20 481,38 €

Montant échéance dont capital 2024 : 6 799,89 €

Reste un seul emprunt (travaux d'investissement 2021 rénovation église) qui se termine en 2026.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 540 626,05 €.

Les principales recettes d'investissements de l'année 2024 sont les suivantes :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 80 000,00 €
- Excédent d'investissement reporté : 41 930,41 €
- Subventions d'investissement (DETR, Région, Fonds Vert, FIC..) : 321 457,00 €
- Emprunt : 50 000 €
- FCTVA : 20 185,49 €

Le total des dépenses et recettes d'investissement s'élève à 540 626,05 €

Délibérations du Conseil Municipal 2023/2024

CM du 06/10/2023

- Travaux ancienne poste : projet maintenu après obtention de la demande de subvention DETR.
- Investissement : validation du devis pour la confection d'une bâche de toit pour le barnum pour un montant de 1 740,00 € TTC
- Lancement du plan d'adressage, dénomination et numérotage des voies. Mr le Maire rappelle qu'afin de faciliter le repérage par les services de secours, par la Poste et l'installation de la fibre optique, il est nécessaire d'identifier clairement les adresses des habitants. Le montant des dépenses (achat de plaques, panneaux et numéros) dont le coût est estimé à 20 000€ sera prélevé sur le budget communal. Création de la Base Adresse Locale. La numérisation du travail d'adressage sera effectuée auprès de Planigraphe pour un montant de 600,00€ TTC.
- Comptabilité. Décisions modificatives en section d'investissement et fonctionnement dépenses.
- Modification du tableau de programmation FIC 2023-2026. Le projet de rénovation du bâtiment de la Poste ayant pris du retard, le dossier de subvention ne sera pas finalisé dans le cadre du FIC de 2023.
- SIVU du RPI. Acceptation de la mise en place de la cantine à 1€ avec une nouvelle grille tarifaire.

CM du 08/12/2023

- Compte rendu des décisions du Maire.
- * Le 07 /11/2023 : signature devis de 805,42€ TTC pour impression du bulletin municipal par l'entreprise HK Print.
- * Le 07/11/2023 : signature devis de 480,00€ TTC avec le Conseil Départemental (ADIT63) pour souscription aux services numériques 2023.
- * Le 16/11/2023 : signature devis de 6 929,62€ TTC pour acquisition de matériel nécessaire à l'adressage (panneaux, plaques et numéros de rues).
- * Le 05/12/2023 : signature devis de 6 281,14€ TTC pour acquisition de matériel nécessaire à l'adressage (panneaux signalétiques hameaux et directionnels).
- Modification des statuts de la CC Ambert Livradois Forez.
- ATC France (pylône antenne relais). Proposition de nouvel avenant non validée par manque d'éléments.
- Ressources Humaines : Adhésion au pôle santé au travail du Centre de Gestion63.

-Ressources Humaines : Versement de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » aux agents de la collectivité. Projet de délibération à valider pour soumettre au Comité Social Territorial du Centre de Gestion 63.

Comptabilité : Fixation du mode de gestion des amortissements.

Subvention d'investissements : programmation FIC 2024-2026.

- 2024 : Projet 1 : Rénovation ancienne Poste pour 109 100,00 € HT. Projet 2 : Adressage pour un montant de 11 508,96 € HT.

- 2025 :-

- 2026 : Projet 1 : Réfection voirie communale pour : 129 392,00 € HT.

- Cantine à 1€ : validation de la mise en place de la tarification sociale et de la nouvelle grille tarifaire à compter du 01/01/2024.

- Modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire de Brousse.

- Acquisition d'une lame de déneigement. Validation du devis et demande de subvention. Devis établi par l'entreprise Bucher Municipal à Coudes pour un montant total de 11 228,00 € HT.

- Comptabilité. Décisions modificatives en section d'investissement dépenses.

CM du 16/02/2024

- Décision du Maire. Signature du contrat de location du logement T3 avec Mme Boichon Marie.
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023.
- Affectation du résultat au BP communal 2024.
- Ressources humaines : versement de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » aux agents de la collectivité.
- Adhésion à la prestation facultative relative à l'intervention d'un ou une secrétaire de mairie expérimenté(e), itinérant(e).
- Renouvellement de la convention relative à la gestion de la fourrière animale.
- Loyers (local Orange et locataires). Augmentation des loyers.

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions du Conseil Municipal (suite)

CM du 16/02/2024 (suite)

- Mission locale d'Ambert. Validation de la demande de participation pour un montant de 438,75 €. (1,25 € par habitant).
 - CC ALF. Rapport de la Chambre Régionale des Comptes. (Abattoir d'Ambert).
 - CC ALF Désignation d'un référent Vie Associative : Mr FONTENETTE Alexis a été désigné référent.
 - ENEDIS. Convention de mise à disposition pour implantation de poste de distribution publique. Autorisation de signature.
 - Demande de subvention du collège de St-Dier d'Auvergne. Après délibération, un versement de 250 € sera effectué au collège pour participation au voyage scolaire de mai 2024.
 - SACEM. Souscription d'un forfait annuel avec la SACEM.
- Délégation du Maire aux associations pour l'organisation d'évènements sur la commune.
- Viabilité hivernale : convention de coopération public entre le département du Puy de Dôme et la commune.

CM du 29/03/2024

- Vote des subventions 2024 aux associations et autres organismes.
 - Vote des taux d'imposition 2024 : Après délibération, le conseil fixe les taux communaux pour 2024 identiques aux taux de 2023 soit : 6,18% pour la taxe d'habitation, 29,13% pour la taxe foncière (bâti), 69,23% (non bâti).
 - Acquisition de matériel informatique pour l'école (Tableau interactif). Après proposition de deux types de matériel, le conseil municipal décide d'inscrire la somme de 8 000 € au budget communal 2024.
 - Vote du budget communal 2024 : section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 364 658,20 €
 - section d'investissement (dépenses et recettes) : 530 536,62 €. Total du budget : 895 194,82 €.
 - Démission de M FAURIAT : remplacement (commission et délégués)
- Commission d'appel d'offres et adjudication : remplacement par M FOUGERE Gilles
- * SIAEP Bas – Livradois d'Auzelles : remplacement par M GUILLY Philippe.

- * EPF Smaf d'Auvergne : remplacement par M FONTENETTE Alexis.
- * Référent forêt : remplacement par M BONNET Christian.
- ENEDIS. Convention de mise à disposition pour implantation de poste de distribution publique et convention de servitudes. Autorisation de signature.
- Tarifs communaux à revoir – location du barnum.
- Urbanisme : définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

CM du 23/05/ 2024

- Décision du Maire. Validation d'un devis de 1 700,00 € HT de l'entreprise Hydro géotechnique Sud-Est pour l'étude de sol à réaliser dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment « ancienne Poste ».
 - Maîtrise d'œuvre « rénovation ancienne Poste » : déclaration de sous-traitante – autorisation de signature.
 - Adressage : approbation des dénominations de voies dans le cadre de l'adressage de la commune.
 - Adressage : devis complémentaire à l'acquisition de panneaux directionnels et signalétiques. Validation du montant de : 2 451,26 € HT soit 2 941,51 € TTC.
 - Comité des fêtes : frais engagés par l'association pour la balade remarquable- versement d'une subvention exceptionnelle de 1 600,00 €.
 - Comptabilité. Décisions modificatives en section d'investissement et fonctionnement dépenses.
- Syndicat Intercommunal du secteur scolaire du Collège de St-Dier d'Auvergne : dissolution.
- Projet d'agrivoltaïsme : promesse de constitution de servitudes- autorisation de signature
 - CC ALF : présentation du rapport d'activité 2023.

CM du 01/08/2024

- Décisions du Maire. Validation d'un devis d'un montant de 288,87 € HT (346,64 € TTC) de l'entreprise VOUSSET pour l'achat de 2 porte-sac poubelles pour permettre le tri sélectif dans la salle des fêtes.
- Devis Ets MALCUS pour des stores extérieurs du bâtiment scolaire. Montant 2 709,00 € HT (3 250,80 € TTC).

Décisions du Conseil Municipal (suite)

CM du 01/08/2024 (suite)

- Territoire d'énergies - Eclairage public – autorisation de signature du procès-verbal contradictoire. Cotisation 2024 : 2 687,07 €.
- Travaux d'investissement. Choix des entreprises pour le marché public (rénovation ancienne Poste). Validation des devis et autorisation de signature (marché et devis).
- Cimetière : reprise des concessions en état d'abandon.
- Demande de subvention : Association Club les Genêts d'Or.
- CC ALF : rapport de la CLECT- approbation.
- Demande d'échange de terrain.
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.

CM du 06/09/2024

- Investissement – Rénovation ancienne poste – validation de devis
Devis Assainissement pour un montant 15 090,00 € HT.
Devis Lot 8 (infructueux) – Chape/carrelage/faïence pour un montant HT de 10 709,50 € HT.

CM du 04/10/2024

- Investissement – Avenant n°1 – marché de maîtrise d'œuvre : validation.
- Programmation FIC 2025-2026
2025 : -
2026 : Travaux voirie
- Comptabilité : validation des décisions modificatives au budget communal 2024.
- Ressources humaines : révision et renouvellement des lignes directrices de gestion.
- Création de l'emploi de secrétaire générale de mairie.
- Modification du temps de travail – CDD – emploi non permanent.
- Mise à jour du tableau des effectifs – emplois permanents et non permanents.
- Désignation des membres de la section Ailloux et Autres 2024.
- ZAENR – bilan de la concertation et arrêt de la cartographie.
- Dénonciation des contrats d'assurances et changement d'assureur.

Les comptes rendus et les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune et sur place, en mairie aux heures d'ouvertures.

TRAVAUX ET PROJETS

Travaux d'enrobé 2024

Cette année encore, c'est une équipe de 11 bénévoles qui a passé la journée du 8 novembre 2024 à reprendre une partie des chemins goudronnés de la commune (reprise de nids de poules et de saignées). C'est avec plaisir que l'équipe de bénévoles composée du Maire, de conseillers municipaux, et d'habitants de Brousse a accueilli une nouvelle recrue.

Cette année, ce sont 5 tonnes d'enrobé à froid qui ont été réparties dans les hameaux et sur les chemins des secteurs suivants : Bouteix, Les Combes-Basses, Usclade, Moulin du Gros Loup, Authérat, Guimot, Lachamp, Les Bongats, Champ Martin, Laire, Issard, la coursive entre Chabanne et le Bourg et sur le chemin de Montméat. Cette opération permet de maintenir en état les chemins de notre commune, en complément du programme de voirie. Depuis l'année dernière ce programme est en suspens au profit de la réhabilitation de l'ancienne poste du Bourg. En effet, ces travaux de rénovation représentent un

investissement lourd pour notre petite commune, et, l'équipe municipale étant soucieuse de garder un budget à l'équilibre, a choisi de privilégier ce chantier. Le programme de voirie sera encore en sommeil en 2025, mais sera des plus conséquents en 2026. C'est dans une ambiance conviviale et solidaire que les

travaux d'enrobé se sont déroulés cette année, chacun(e) a trouvé sa place rapidement, pour un travail efficace. La municipalité tient encore à remercier les habitants de Brousse qui composent l'équipe de bénévoles, et bien sur l'entreprise locale présente qui met gracieusement à sa disposition les engins, le matériel

et le carburant nécessaire à cette activité essentielle pour le bien-être et la sécurité de toutes et tous.



Cimetière : Reprise des concessions funéraires en état d'abandon du cimetière du bourg de Brousse

Suite au deuxième constat d'abandon de 43 sépultures au cimetière de Brousse en date de 11 juin 2024 et en respect d'une procédure stricte et de délais légaux, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à ces concessions. Les prochaines étapes seront la construction d'un ossuaire destiné à recevoir les restes des sépultures abandonnées, le démantèlement des monuments et

l'exhumation. Les concessions pourront ensuite être reproposées à la vente. La construction d'un dépositaire est également prévu, monument qui sera mis à disposition pour les inhumations provisoires (en attente d'incinération ou de sépulture par exemple). Et enfin des cavurnes seront installés afin de recevoir des urnes funéraires.

Adressage : suite et fin

Résumé de l'épisode précédent (voir bulletin 2023).

Un numéro a été attribué à chaque maison ainsi qu'aux bâtiments pouvant changer de destination et qu'aux terrains urbanisables. Quelques nouveaux hameaux ont été créés ainsi que des noms de rues, essentiellement dans le bourg, à Montboissier et à Coupât. À la suite de la création des données, des poteaux, panneaux indicateurs et plaques portant des numéros ont été commandés. C'est la société Signaux Girod de Clermont-Ferrand qui a été choisie. Une fois

tout ce matériel reçu, fin septembre, deux journées de travaux ont été nécessaires pour sceller un certain nombre de poteaux (environ 70) afin de remplacer les existants détériorés ou d'en implanter de nouveaux. La météo n'était pas au rendez-vous et l'équipe municipale aidée de quelques bénévoles était bien trempée. Une mention spéciale pour l'ouvrier responsable du marteau piqueur. Il s'est rendu compte, s'il ne le savait déjà, que par endroit le sous-sol ou roche mère était peu profonde. Et, même si cette dernière est constituée de granite altéré (du gore en parlé local), il

a fallu souvent œuvrer afin de creuser assez profond. Un tracteur et une remorque pour transporter les poteaux, le béton et quelques pierres (pour économiser du béton - on n'est pas riche par les temps qui courent). Un autre tracteur avec une bétonnière pour faire le béton. Des poteaux, c'est bien mais il faut qu'ils servent à quelque chose. Une autre journée a donc été organisée fin octobre afin de visser les panneaux indicateurs des hameaux ainsi que les panneaux des plaques de rue. Dans le même temps chacun des

habitants présents s'est vu remettre son numéro à poser à l'entrée de sa propriété ainsi qu'une note indiquant la marche à suivre pour faire compléter son adresse. Plusieurs journées sont nécessaires afin de couvrir l'ensemble de la commune. Les personnes absentes sont invitées, par courrier, à retirer le matériel en mairie. Cette opération aura permis de mettre en place environ 90 poteaux et panneaux indicateurs de hameaux, environ 470 plaques de numéros et 26 plaques de rues. À votre avis, combien la commune de



Brousse compte-t-elle de hameaux : 28, 48 ou 67 ? Pour les aficionados d'Internet, si vous allez sur le site Google Maps, vous cliquez sur votre maison et vous voyez votre nouvelle adresse apparaître, c'est beau. Mais si vous constatez que l'adresse est erronée, signalez cette erreur en mairie. On corrigera dans la base de données. Dans cette base, votre adresse est associée au numéro de la parcelle cadastrale sur laquelle se trouve votre habitation. Mais votre nom n'apparaît pas afin de respecter le RGPD (règlement général de

protection des données). L'équipe municipale se tient à votre disposition pour toutes les questions concernant cet adressage. Et pour répondre à la question posée plus haut. Voilà, on est en règle avec la loi. Chacun a une adresse complète et réglementaire. Tout le monde va vous trouver du premier coup, les pompiers, le livreur, la postière, vos amis, etc.

TRAVAUX ET PROJETS

Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Poste.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste ont commencé depuis le 21 octobre 2024. La première phase (démolition et gros œuvre) sera terminée pour la fin du mois de janvier 2025. Le rez-de-chaussée accueillera la salle des associations, dont la livraison est prévue pour le mois de juin 2025. La deuxième grosse phase du chantier s'enchaînera directement, et elle consistera en la création d'un appartement de type T4 avec terrasse. Une partie de l'équipe municipale s'était réunie pour finir de débarrasser les locaux avant le début du chantier, et a ainsi pu sauver ce vieux landau du siècle dernier. Les bénévoles de l'association Brousse et son Histoire ont quant à eux, mis le vieux corbillard



en lieu sûr, au sein de l'église, où il a parfaitement trouvé sa place. Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux dans la prochaine édition du bulletin municipal.

Le vieux landau du siècle dernier
sauvé de la destruction



L'important, c'est de participer !

Face à un budget de plus en plus serré et des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes, l'équipe municipale a, depuis déjà plusieurs années, choisi de donner de son temps en effectuant des travaux elle-même, pour faire baisser la facture finale. Ainsi, s'est peu à peu constituée une équipe de bénévoles composée du Maire, des conseillers municipaux, d'entreprises locales, mais également d'habitants de Brousse désireux de participer à la vie de leur village. Des économies ont pu être réalisées avec les campagnes annuelles d'entretien des voiries, la participation au débarrassage du bâtiment de la poste avant les travaux, l'adressage en cours, l'élaboration et la distribution du bulletin municipal. Chacun apporte sa pierre à l'édifice en fonction de ses disponibilités, de ses compétences et de ses envies, par du travail, du prêt de matériel, des photos, et toujours de la bonne volonté. Notre CCAS, composé d'élus mais également de personnes extérieures tous bénévoles et bienveillants, œuvre aussi pour la commune en prenant soin de nos aînés et en dispensant des aides ponctuelles, administratives, financières ou autre à qui en a besoin, dans la plus grande discrétion. Notons également que nos agents communaux, consciencieux et impliqués donnent également souvent de leurs temps, bénévolement et dans l'ombre. Notre commune est aussi dotée d'une belle brochette d'associations dynamiques et inspirées qui s'active quotidiennement pour créer de nombreuses animations pour le plus grand plaisir de tous. Cette année a vu fleurir un bel élan de solidarité avec la balade remarquable. Des associations, des élus, des habitants de Brousse et d'alentour, se sont investis dans un travail commun de grande envergure avec l'organisation de la balade remarquable de la Montagne.



Si vous souhaitez, vous aussi participer et faire vivre votre village, rapprochez-vous d'une association ou de la mairie. Vous serez les bienvenus !

Merci à tous pour Brousse

NOS ASSOCIATIONS

Les sapeurs-pompiers

Le Centre de Première Intervention de Saint-Jean-des-Ollières recrute des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Nous sommes une équipe de 23 Sapeurs-Pompiers Volontaires et intervenons sur les secteurs des communes de Saint-Jean-des-Ollières, Fayet-le-Château et Brousse. La présence d'une caserne en milieu rural est primordiale pour le bien de tous. Envie d'action ? Envie de vous sentir utile ? Envie de découvrir le monde des sapeurs-pompiers ? Vous avez entre 16 ans et 60 ans, vous avez envie de donner de votre temps pour aider d'autres personnes, et vivre une expérience hors du commun et riche en émotions, alors rejoignez -nous ! Vous pouvez contacter l'Adjudante Cheffe ETIER Claire Cheffe de Centre au 06.76.39.61.61 ou le Caporal-Chef BESSEYRIAS Pascal au 06.98.37.56.08, ils seront heureux de vous accueillir et répondre à toutes vos questions. Venez-vous informer, visiter la caserne, découvrir les véhicules de secours et échanger avec nous. Nous avons besoin de vous, alors n'hésitez plus !

Charlène CHAMPEIX, Présidente de l'Amicale et Claire ETIER Cheffe de Centre des Sapeurs-Pompiers de Saint-Jean-des-Ollières.



Association du Jumelage BROUSSE-VILLE-LE-MARCLET

Lors de notre assemblée générale du 9 novembre 2024, les membres du bureau ont été réélus.

Président : Bernard VAISSE, Vice-Président : Pascal BESSEYRIAS, Trésorière : Elvire FOUGERE, Vice-Trésorier : Bernard MIOLLE, Secrétaire : Arlette LELIEVRE.

Les activités qui se sont déroulées en 2024 ont été évoquées : le concours de belote du 30 mars et le repas campagnard animé du 28 juillet. Les participants furent nombreux, à notre grande satisfaction.



Les manifestations prévues pour 2025 :

Samedi 19 avril : concours de belote

Du 29 mai au 1er juin : week-end de l'Ascension, voyage à VILLE-LE-MARCLET (Somme)

Dimanche 27 juillet : repas campagnard animé.

Nous avons une pensée pour deux amis décédés : Guy FARGETTE qui était Vice-président de l'association et Raymond MOULIN, adhérent et ancien membre du bureau. Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le Président, Bernard VAISSE 04.73.72.88.58 ou 06.09.34.07.39

Brousse et son Histoire

Notre association Brousse et son Histoire (B&H en abrégé) a connu une année 2024 riche en nouveautés.

La balade remarquable du journal LA MONTAGNE du 5 mai 2024.

Pour la première fois, B&H s'est joint à un collectif composé des associations du Comité des Fêtes, de la Sauce de Brousse, du Jumelage Brousse – Ville-le-Marclet et de la municipalité. Le projet mené à bien, avec la participation d'une cinquantaine de bénévoles, était d'accueillir et faire découvrir notre territoire du Livradois à un millier de randonneurs dans le cadre des Balades Remarquables du journal LA MONTAGNE. La principale contribution de notre association a été la rédaction et la conception de panneaux placés à des points remarquables des parcours de 4, 8 et 12 kms. Les thèmes abordés étaient l'histoire de nos chemins, châteaux, églises, colonie de vacances et la géologie de la chaîne des Puy. Pour les plus petits, le parcours de 4 kilomètres était animé par des poésies, des devinettes et des charades en lien avec les lieux traversés. Ces panneaux et le tracé des parcours seront bientôt consultables sur le site internet officiel de la commune www.brousse63.fr, rubrique "Histoire Locale et Patrimoine ». Le temps exceptionnellement ensoleillé en ce printemps si pluvieux mais surtout les efforts conjugués, pendant de nombreux mois, des bénévoles, des associations et de la municipalité ont permis de vivre une Balade Remarquable du 5 mai 2024 pleine d'efficacité, de convivialité et de dynamisme.

SEJOUR A CLUNY

Notre sortie culturelle 2024 a aussi innové par sa destination lointaine et sa durée. Une vingtaine de nos membres et de leurs proches sont partis en Bourgogne à la découverte de l'abbaye de CLUNY et de sa région. Cette seconde Rome, abbaye la plus puissante de la chrétienté médiévale régnait à son apogée sur quelques 1500 monastères en Europe dont le prieuré de Sauxillanges. Nous souhaitons partir sur les traces de Pierre Le Vénérable, illustre personnage historique natif de MONTBOISSIER. Abbé de CLUNY de 1122 à 1156, il était politiquement et culturellement l'égal des plus grands de son temps dont ses amis Héloïse et Abélard et son adversaire Saint Bernard.

PROGRAMME 2025 :

Notre programme 2025 est déjà bien rempli :

- les recherches cadastrales avec une réunion ouverte au public sur la méthodologie de consultation des cadastres de 1776 et napoléonien
- la visite de nos villages pour la mise à jour du répertoire du petit patrimoine de la Commune
- l'enregistrement vidéo ou oral des témoignages de nos doyens sur la vie locale de leur jeunesse
- la duplication et la valorisation des photographies anciennes mises gracieusement à notre disposition par des habitants de BROUSSE.
- l'organisation d'un séjour de deux jours à GUEDELON, à la découverte du défi hors norme d'une quarantaine d'ouvriers de construire un château-fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen-Age. Occasion rare de nous remémorer le château-fort de MONTBOISSIER aujourd'hui disparu.

Si vous souhaitez participer à nos activités, nous vous accueillerons les bras ouverts.

Adresse courriel : brousseetsonhistoireorange.fr

Le bureau et les membres de l'Association vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Le président, René AUJARDIAS



NOS ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

L'activité du comité des fêtes pour l'année 2024 a été rythmée par quatre temps forts. Tout d'abord, la deuxième édition du réveillon de la Saint Sylvestre a réuni, comme l'an dernier, une soixantaine de convives qui ont célébré ensemble cette nouvelle année dans une ambiance festive et chaleureuse. Puis, en collaboration avec les autres associations de la commune, nous avons participé à la préparation et à l'organisation de la balade remarquable du journal La Montagne qui s'est déroulée le 5 Mai. Malgré une météo incertaine, 900 personnes environ, venues de tout le département, ont découvert notre patrimoine et nos paysages spectaculaires. Quatre itinéraires dont un circuit à thème ont

instruments traditionnels. Le dimanche nous avons connu une affluence record avec un grand nombre d'exposants pour le vide grenier. Le repas préparé sur place par la pâtisserie Label Poulette, a été servi à une centaine de convives et l'animation musicale assurée par l'excellent Julien Chardon. La recette du stand crêpes et des emplacements d'exposants a été entièrement versée au bénéfice de l'APE et permettra ainsi la réalisation de projets pour les enfants de nos écoles. Pour clore cette année intense, en partenariat avec le service culturel d'Ambert Livradois Forez, nous accueillons le soir du 7 décembre un spectacle Ciné Théâtre "La Compagnie du Téléphone" avec en première partie la chorale "Les Gueules

d'Ailleurs" de Sugères.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 6 octobre et c'est avec grand plaisir que nous avons vu notre équipe se renforcer de nouveaux bénévoles. Le bureau a été réélu à l'unanimité. Tous les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2025 qui sera riche en événements festifs.



été aménagés et balisés pour cette occasion. Restauration, marché de producteurs, fanfare et animations diverses ont clôturé ce bel événement. Un repas était offert par la municipalité aux quelques 40 bénévoles de la commune et des communes voisines qui, par leur totale implication, ont permis de relever ce qui était un véritable défi pour notre petite commune. Dans un troisième temps, notre fête patronale du 6 et 7 Juillet a été organisée cette année en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves du RPI de Brousse, Saint Jean des Ollières et Sugères. Les conditions météo du samedi soir étant peu favorables, le bal animé par le groupe "Lou Belladaires" a eu lieu dans la salle des fêtes. Les participants, après une initiation aux danses folkloriques auvergnates, ont fait preuve d'une belle tonicité au son des

Catherine DO – Présidente du Comité des Fêtes de Brousse.



Les Genêts d'Or

Nous vous rappelons que notre club se réunit tous les 3èmes jeudis de chaque mois et qu'au fil des années, nous sommes navrés de constater que le nombre des adhérents diminue, une douzaine à l'heure actuelle. Il serait donc souhaitable et urgent d'inscrire de nouveaux adhérents si l'on veut conserver notre club « Les genêts d'or » et développer nos activités. Le 19 mars 2024, réunion à Parent avec les aînés ruraux du département suivie d'un repas. Le 11 juin, rallye des aînés ruraux suivi également d'un repas à Chambon-sur-Dolore. Le 4 octobre, « semaine bleue » Après-midi de partage entre les membres de notre club et les élèves de l'école primaire autour des vieux métiers et commerces disparus, promenade guidée par Maurice CHANAL. Au retour le club leur a offert un goûter.

Le 21 novembre, Mme CHANAL Odette, Présidente, a démissionné. Nous la remercions pour les 20 ans de service et de dévouement auprès de l'association.



Le nouveau bureau se compose comme tel :

Président : Gérard COMTE

Trésorier : Bernard VAISSE

Secrétaire : Arlette LELIÈVRE

Bienvenue aux nouveaux adhérents. Nous avons une pensée pour nos quatre amis décédés : Guy FARGETTE, Marcel CHARFOULET, Raymond MOULIN et Michèle ASPERT.

Le Président Gérard COMTE et les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Association des Parents d'Elèves (APE)

Notre association regroupe des parents d'élèves bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans le RPI (le regroupement Pédagogique Intercommunal) des 3 villages Brousse, Sugères et Saint-Jean-des-Ollières. Nous organisons des événements qui permettent de créer des liens amicaux entre les parents, les membres de l'association et les habitants des trois communes. Les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles



sous forme de dons afin d'aider à la réalisation des projets d'activités et de déplacements, envisagés par les enseignants. Cette année nous avons participé à la fête de Brousse le 6 et 7 juillet, à la fête des associations à Saint-Jean-des-Ollières le 14 septembre. Nous avons organisé le repas des tripes le 11 novembre comme chaque année à Saint-Jean-des-

Ollières et un spectacle de Noël (avec des cadeaux) a été offert aux enfants du RPI. Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

- les commandes de Gâteaux Bijou au cours de l'année.
- le Loto, le Samedi 22 février à la salle des Fêtes de Sugères.
- la Vente des Plants en Mai à Brousse
- la fête des Écoles, le Vendredi 27 Juin à la salle des fêtes de Sugères.

Nous tenons à remercier tous les parents qui nous apportent leur aide, nos sponsors et les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies et qui mettent à disposition leurs salles des fêtes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/aperpi63> et nous contacter par mail : aperpi63@gmail.com

Les membres de l'association des parents d'élèves.

NOS ASSOCIATIONS

La Sauce de Brousse

Exposition « Ames d'Artistes » et son défilé de mode fantaisiste.

Au regard de la première édition en 2022, cet événement hautement culturel et de proximité s'est étendu sur le Week End du 24-25 février. Le public s'est gaillardement risqué à ce rendez-vous pour discuter, échanger, papoter sur les œuvres de 15 artistes locaux s'exprimant tous de façon différente : photos, peintures, graphismes, confections (tissus et laines) bois, sculptures, etc. Les après-midi de ces deux journées furent marquées par le défilé de mode fantaisiste inoubliable et chorégraphié de milles grâces par les « Vahinés de la Savane de Brousse ». Un moment bien de chez nous avec des gens biens de chez nous qui permet à tout un chacun de se rencontrer tout en dégustant crêpes et autres friandises.

Rando semi- nocturne du 02 Août 2024.

Tous accros à la soupe à l'oignon !! Mais il faut la mériter ! Ainsi ils furent près de 70 à arpenter les chemins conduisant à Montméat, Issard et Chabanne. Beau temps, points de vue, ravitaillement, ambiance simple et conviviale cette balade champêtre reste très appréciée même par les plus jeunes. La participation aux repas de nos aînés et de quelques non-marcheurs a fait déborder les tables dans la cour de l'école sous les étoiles et tout le monde a pu profiter de ce temps estival. Nous tenons à remercier ceux qui nous ont permis d'emprunter leurs chemins privés, qui ont participé à rendre plus accessibles les chemins et aussi donner des indications.



La soirée « Spectacle-Dîner » du 16 Novembre 2024.

Ce fut un beau voyage. Emporté par la confection tout en saveurs et odeurs du « Vrai Taboulé Vert » le nombreux public a suivi JESSY KHALIL sur les chemins de l'histoire, des ambiances du Liban et des tracasseries de l'insertion administrative en France. Certains(es) furent émus(es) tout au long de ce monologue où l'humour suintait aussi au détour des phrases.

Le repas libanais qui s'ensuivit fut aussi très applaudi. Il est vrai que pensé et confectionné par les « petites mains » de La Sauce De Brousse la dégustation des différents mets rajouta une petite touche exotique au dépaysement du spectacle.

Gastronomie, culture, ouverture sur un autre monde cette soirée s'inscrit dans la découverte d'un ailleurs pas si étrange que ça.

PROJETS 2025

À l'heure où nous mettons sous presse, tout n'est pas défini. Donc peut être des surprises !

- Samedi 15 février 2025 : Théâtre et Apéro-Dinatoire avec le Théâtre du 22 de Riom 63.
- Une pièce de Eugène Labiche « Tant mieux-Tant mieux ». Vaudeville donc humoristique dans laquelle un père veut marier sa fille qui en préfère un autre. Embarras, Intrigues et Quiproquos.
- En juin : « Le Plus petit Festival de Country-Rockabilly du Monde ». En cours d'élaboration, donc on ne sait pas encore...
- Début août : Rando champêtre suivie d'une surprise culinaire. En cours d'élaboration...
- À l'automne : Spectacle-Dîner. Ben là on ne sait pas du tout pour le moment !
- Projet d'atelier danse : Nous envisageons la possibilité d'un atelier multi danses : Danse de salon, latino, Rock, Tango... Le démarrage de cet atelier est soumis au nombre de participants et ceci à raison d'une fois par mois au moins au départ.

Si vous souhaitez découvrir et ou participer contactez le 07.78.69.23.15, laissez un message et Jean Michel vous rappellera pour de plus amples renseignements.

LES BALADES REMARQUABLES



Le parc naturel régional du Livradois-Forez dont fait partie la commune de Brousse, ne bénéficie malheureusement pas de la notoriété du parc des Volcans au sein du Puy de Dôme. Cela s'explique entre autre par le manque de moyens et d'intérêts alloués à notre territoire. Ce n'est pas pour autant que ce secteur ne gagne pas à être connu. Nous avons la chance d'avoir, il est vrai un patrimoine naturel bâti et culturel qui ne demande qu'à être mis en valeur. Mais cette possibilité ne peut exister sans les acteurs de nos communes que sont les membres des diverses associations, les élus et plus largement les artisans, commerçants et paysans qui au quotidien façonnent et font vivre cette région. La balade remarquable de la Montagne, qui s'est déroulée le dimanche 5 mai 2024, a été l'opportunité de mettre à l'honneur notre belle

commune et de la faire découvrir à plus de 900 randonneurs venus de tout le Puy de Dôme. L'accueil chaleureux qui leur a été réservé par les 45 bénévoles parmi lesquels les membres des associations de la commune leur aura sans nul doute laissé d'agréables souvenirs, tout autant que le repas offert par la commune à plus de 90 intervenants au total. C'est pourquoi la municipalité tenait à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, sans leur dévouement, n'auraient pu rendre possible un tel rassemblement. En effet, vous qui avez su vous fédérer autour d'un projet commun donnant ainsi une image d'une ruralité forte et soudée qui n'a qu'un objectif : rendre visible, vivant et dynamique notre territoire. L'équipe municipale.

AGENDA 2025

JUMELAGE BROUSSE/VILLE-LE-MARCLET

9 Avril : Concours de Belote

Du 29 mai au 1er Juin : voyage dans la Somme

LA SAUCE

15 février : Théâtre et apéro-dinatoire

APE

En mai : Vente de plants (date à préciser)

LE COMITE DES FÊTES

5 et 6 Juillet : Fête patronale

31 décembre : Réveillon de la saint Sylvestre

De nombreuses autres manifestations sont en préparation.



BULLETIN MUNICIPAL DE BROUSSE # DÉCEMBRE 2024

Directeur de la publication : Sébastien DUGNAS, Maire

Illustrations en première et dernière pages : Pascal GRAU.

Ce bulletin est le résultat de nombreuses heures de collaboration. Merci à celles et ceux qui y ont participé.

Impression : HK Print, Issoire.